



Découvrir ...

**les constructions en pierre sèche
des Causses du Quercy**



SOMMAIRE

- p. 2** GENÈSE DES PAYSAGES DE PIERRE SÈCHE
- p. 7** LES CAYROUS ET MURETS
- p. 13** ARCHITECTURE ET FONCTIONS DES CABANES EN PIERRE SÈCHE
- p. 18** NATURE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
- p. 20** LOCALISATION DES CABANES EN PIERRE SÈCHE SUR LES CAUSSES DU QUERCY
- p. 22** LES TECHNIQUES DE CONSTRUCTION ET DE RESTAURATION DES MURETS
- p. 28** CONSTRUIRE UNE CABANE CYLINDRO-CONIQUE
- p. 32** CONSEILS POUR LA SAUVEGARDE DES SAVOIR-FAIRE
- p. 34** À QUI APPARTIENNENT LES MURETS ?
- p. 35** RESSOURCES ET CONTACTS
- p. 37** LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAUSSES DU QUERCY



Omniprésents sur le territoire du Parc naturel régional des Causses du Quercy, les murets, organisés en réseaux, matérialisent les limites de parcelles. La densité de ce maillage témoigne aujourd'hui encore du partage traditionnel des héritages et de la variété des sols et des cultures.

L'essor démographique de la première moitié du XIX^e siècle et la mise en culture intense des espaces encore libres favorisèrent la construction des murets de pierre sèche sur l'ensemble des Causses. Ce réseau bâti, homogène dans sa structure mais dont les techniques de construction sont adaptées aux différents matériaux calcaires, délimite les chemins, relie entre eux villages, maisons rurales, granges, cabanes, points d'eau...

Simple tas de pierres plus ou moins parementés dans les champs, *les cayrous* sont associés à ce maillage. Ils sont le fruit de l'épierrement des labours, du dérochement des sols et, tout comme les cabanes et *caselles*, révélateurs d'un véritable savoir-faire local.

Ces petits édifices, repérables à leur rondeur, ponctuent les paysages avec une variété de formes qui « signent » chaque secteur : toits coniques de Lalbenque, cabanes à toit rond sur base carrée à Marcilhac-sur-Célé, cabanes sommairement couvertes de lauzes en encorbellement à Limogne.

Ces cabanes abritaient les outils ou les provisions, parfois des animaux domestiques (cochons, poules, pigeons, animaux malades ou en gestation). Les plus importantes, agrémentées d'une fenêtre et d'une cheminée, ont servi d'habitation.

Ces constructions en pierre sèche, emblématiques de notre territoire, furent un temps délaissées. Aujourd'hui, elles suscitent un regain d'intérêt de la part des propriétaires privés, des collectivités, des associations de sauvegarde du patrimoine, des habitants, tous conscients de la richesse architecturale et sociale de ce témoignage du passé.

L'objet de cet ouvrage est de vous faire découvrir ou redécouvrir ce patrimoine local remarquable.



GENÈSE DES PAYSAGES DE PIERRE SÈCHE

LES ORIGINES DES PAYSAGES DE PIERRE SÈCHE

Qu'est-ce qu'un « paysage de pierre sèche » ?

Par « paysages de pierre sèche » (ou « paysages lithiques »), il faut comprendre les paysages pierreux issus des pratiques agricoles de défrichage, défonçage, épierrement, clôture et construction sur des terres nouvelles ou existantes. Ces paysages sont porteurs de toute une infrastructure de murailles (*muralhas*), murets (*parets*), *cayrous* (*cairons*), *gariotes* (*gariòtas*) et cabanes (*cabanans* ou *casèlas*) de pierre sèche.

Sachant que les paysages ruraux se sont modifiés en même temps qu'évoluaient les structures agraires et les modes d'occupation du sol, plus ces changements sont récents, plus l'empreinte qu'ils ont laissée dans le paysage actuel est visible.



Au XIXe siècle

Dans le haut Quercy, la conquête paysanne du sol, commencée vers la fin de la guerre de Cent Ans avec l'arrivée d'une nouvelle population, s'accéléra vers la fin de l'Ancien Régime et se poursuivit durant la majeure partie du XIXe siècle.

Il y eut tout d'abord, à la Révolution, la vente des biens nationaux dont bénéficièrent les petits propriétaires (en cas de vente parcellaire) et les sociétés d'habitants de paroisses (constituées pour l'achat en commun de vastes surfaces).

Cet épisode fut suivi du partage des terrains communaux, qui connut un premier sommet vers 1830 puis un second entre 1868 et 1875.

Enfin, à partir de 1850, il y eut un accroissement de l'espace cultivé aux dépens des friches privées en raison de l'essor démographique jusque vers 1860, puis de l'accession des petits journaliers au rang de cultivateurs.

Cette conquête des terres se traduit par un morcellement agraire. Ce morcellement est encore bien visible non seulement sur les feuilles des cadastres mais aussi sur le terrain, du fait de la création d'enclos délimités par des murs en pierre sèche, signe tangible par lequel le bénéficiaire matérialisait les limites et la superficie de son acquisition foncière.

Aux effets de ce morcellement du sol vinrent s'ajouter les conséquences des transformations agricoles liées à l'essor de l'économie entre 1850 et 1880. Le paysage se modifia en fonction de l'extension du vignoble qui passa de 50 000 ha en 1850 à 80 000 en 1877, montant à l'assaut des friches et des bois, puis des terres labourables.

Avant le XIXe siècle

Pour se faire une idée de la physionomie des paysages lithiques quercynois avant le XIXe siècle, il faut faire appel à des relations de voyages, journaux privés, actes notariés, susceptibles de contenir une mention de constructions en pierre sèche ou une description de paysages pierreux.

Des actes de la seconde moitié du XVe siècle font état de **paredals** (murailles de caillasse délimitant les terres de causse), de **valat** (talus ou muraille barrant une plantation en vigne) mais aussi de **barrieyra fustea** (barrières de bois entourant les prés dans les vallées et les combes), de clôtures de **pailhissa** et de pieux autour des jardins et des chènevières, de clôtures temporaires de **boyssos** et **espinas** (buissons et épineux) autour des champs de blé. La pierre n'était donc pas toujours de règle en dehors des parcelles de plateau et des vignes.

Si l'on passe au début du XVIe siècle (1508), on rencontre dans un passage des « Commentaires » de Blaise de Monluc, un témoignage précieux sur les clôtures en pierre enserrant les parcelles du causse de Souillac à Cahors : « *tous les champs et chemins sont environnés de murailles de pierre sèche de la hauteur d'un homme, d'autres jusqu'à la ceinture* ».



LES MURETS DANS LES BAUX À FERME

À Bonnacoste (commune de Calès) en 1846, le fermier Grimal « *devra porter tous les ans sur le lieu qui lui sera désigné la pierre nécessaire pour bâtir cinquante mètres de murailles. Il devra aussi enlever quarante charretées de pierres des vallons les plus pierreux et ce annuellement* ».

À la Pannonie (commune de Couzou) en 1874, le fermier s'engage à bâtir 80 mètres de murets par an ce qui, en fin de contrat, représente 1,120 km.

LES ORIGINES DES CABANES EN PIERRE SÈCHE

Il est établi que les petits édifices en pierre sèche des Causses du Quercy encore visibles aujourd'hui sont des abris pour les humains ou les animaux ou des resserres-à-outils ne datant que du XIXe siècle et de la deuxième moitié du XVIIIe siècle. Par contre, l'incertitude est grande quant à l'existence d'ouvrages antérieurs.

L'examen d'archives notariales du XVe siècle concernant le causse de Livernon a livré deux mentions intéressantes : la première une « *cabana sive galinya lapidis* » (cabane ou poulailler de pierre), l'autre « *duarum cabanorum sive cazelas lapidearum* » (deux cabanes ou *caselles* en pierre).

La première mention atteste l'existence de poulaillers en pierre comme dépendances d'habitation, sans que l'on puisse néanmoins les assimiler de façon formelle aux galinières du XIXe siècle, petites constructions normalisées à voûte d'encorbellement sous toiture de lauzes et aux aménagements caractéristiques (orifice d'accès obturable, niches, perchoirs).

La deuxième mention démontre l'emploi, dès le XVe siècle, du terme « *cazela* » pour désigner un genre de cabane en pierre, sans qu'il soit possible de déduire si au Moyen Âge on entendait par là exactement la même chose qu'au XIXe siècle par *casèla*, nom de la cabane à toit de lauzes conique ou campaniforme (en forme de cloche) dans les causses au nord de la vallée du Lot.

Seules des précisions techniques, telles que la mention d'une voûte d'encorbellement en pierre sèche, permettraient de faire de ces annexes d'habitations médiévales les ancêtres des cabanes du XIXe siècle.

Si l'on veut une mention indiscutable de cabane quercynoise en pierre sèche, il faut sauter trois siècles et demi : un acte d'échange, passé le 10 juin 1816 devant le notaire royal de Lalbenque, mentionne « *une grange... et une pièce de terre labourable dans laquelle se trouve une bâtisse couverte de pierres... située au lieu dit Marfau, juridiction de Lalbenque...* ». Cette bâtisse constitue une cabane à voûte d'encorbellement qui existait encore, bien qu'en partie démolie, il y a une trentaine d'années.



LA RÉGRESSION DES MURETS ET CABANES

Elle commence à partir des années 1880 à cause d'une dépopulation qui voit les valets de ferme et les journaliers partir vers Decazeville. Des lois sociales réglementent le travail des enfants, l'obligation scolaire s'installe. Les plus petites exploitations agricoles disparaissent.

À partir de 1878, le phylloxéra arrive en Quercy. Les vignes du Causse et le vignoble de coteaux sont détruits, les clôtures souvent laissées à l'abandon. Après la Grande guerre, on construit peu de murets. On entretient ce qui existe. L'usage du fil de fer barbelé se généralise. A partir des années 1950, l'arrivée du tracteur et celle d'un matériel agricole prévu pour de grandes surfaces entraînent la suppression des murets, facilitée de nos jours par la généralisation de l'ursus (grillage à grosses mailles carrées), des clôtures électriques et des casse-pierres (machines qui concassent les pierres).



LES CAYROUS ET MURETS

CAYROUS OU PIERRIERS

Vestiges de travaux agricoles anciens, les amas d'épierreage ou *cayrous* sont aussi nombreux, sinon plus, que les cabanes en pierre sèche. On les rencontre dans les anciennes vignes en friche des coteaux bordant la vallée du Lot aussi bien que dans les anciens pâturages à ovins de l'Est du Quercy. Au XIXe siècle, qui vit une exploitation plus intensive et rationnelle des terroirs de la part des propriétaires, eut lieu une floraison de travaux d'épierreage dont le résultat tangible fut ces nombreux *cayrous* au plan régulier et au parement soigné que l'on aperçoit encore dans les campagnes lotoises. À présent abandonnés et non entretenus, ils voient leur parement s'écrouler et la végétation les recouvrir, quand ils ne sont pas récupérés et concassés pour l'empierrement d'une route.

Certains *cayrous* sont multiples, comportant une ou deux additions sous la forme de « contreforts » accolés l'un après l'autre sur un même côté ou sur tout le pourtour (dans ce dernier cas on a alors un amas constitué de couronnes emboîtées) : ils correspondent à des épierrements successifs.

Nombre de *cayrous* voient s'ouvrir dans leur parement des *gariotes* ou loges incluses plus ou moins grandes. On rencontre également divers aménagements extérieurs : rampe d'accès au sommet, nichettes aménagées dans le parement, pierres encastrées saillantes...



MURETS ET MURAILLES

Les murets

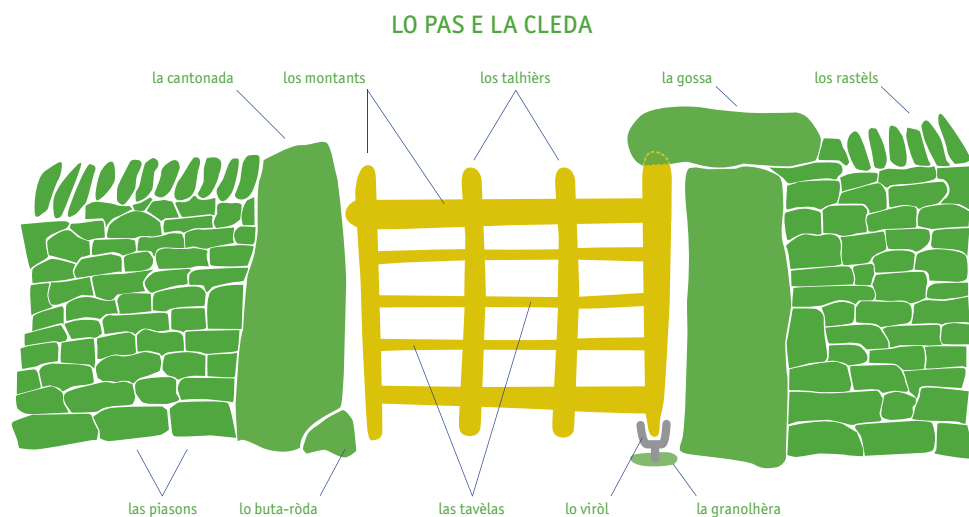
Les Causses du Quercy sont cloisonnés d'innombrables murets en pierre sèche qui entourent les parcelles ou bordent les chemins.

Les hauteurs sont très variables (0,70 m; 1 m; 1,60 m; 2,20 m), les largeurs les plus courantes restent en dessous du mètre.

La structure du muret consiste en deux parements reliés entre eux, à intervalles, par des pierres traversières.

Certains murets se terminent simplement par une arase. D'autres sont coiffés d'un chaperon crénelé ou râtelé, formé de pierres posées sur la tranche, transversalement par rapport aux lits inférieurs, et soit dressées à la verticale, soit inclinées légèrement à droite ou à gauche. D'autres encore sont couronnés d'une assise de grandes dalles débordant d'un côté.

Il arrive parfois que le muret soit doublé en hauteur, une nouvelle série de lits horizontaux et un nouveau chaperon de pierres verticales venant coiffer le muret d'origine.

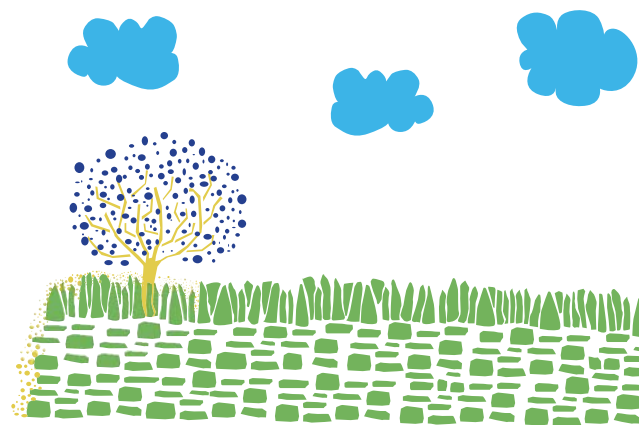


Les murailles

Alors que dans le muret les parements sont liés entre eux par divers procédés, dans la muraille les parements sont indépendants l'un de l'autre en raison de l'intervalle important de pierraille qui les sépare.

En règle générale, leurs pierres sont inclinées très nettement vers l'intérieur de l'ouvrage pour mieux contenir la poussée de la caillasse intermédiaire.

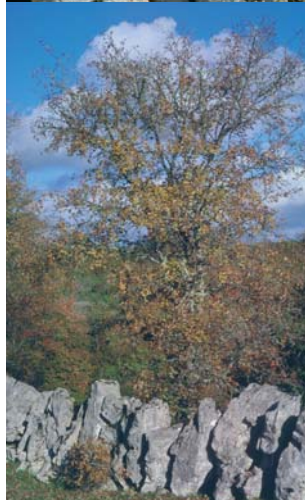
Sur les pechs de l'ancienne zone vinifère, de part et d'autre de la vallée du Lot, là où l'épierrement a été très important, le muret se fait rare, laissant la place à des murailles massives. Elles sont trapues, souvent doublées d'un ou de deux contremurs, si bien que certaines prennent l'allure de véritables *cayrours*. Ces murailles empruntent en général le sens de la plus grande pente, quoique l'on note quelques murs de soutènement ou terrasses horizontales ou obliques.





LES MURETS

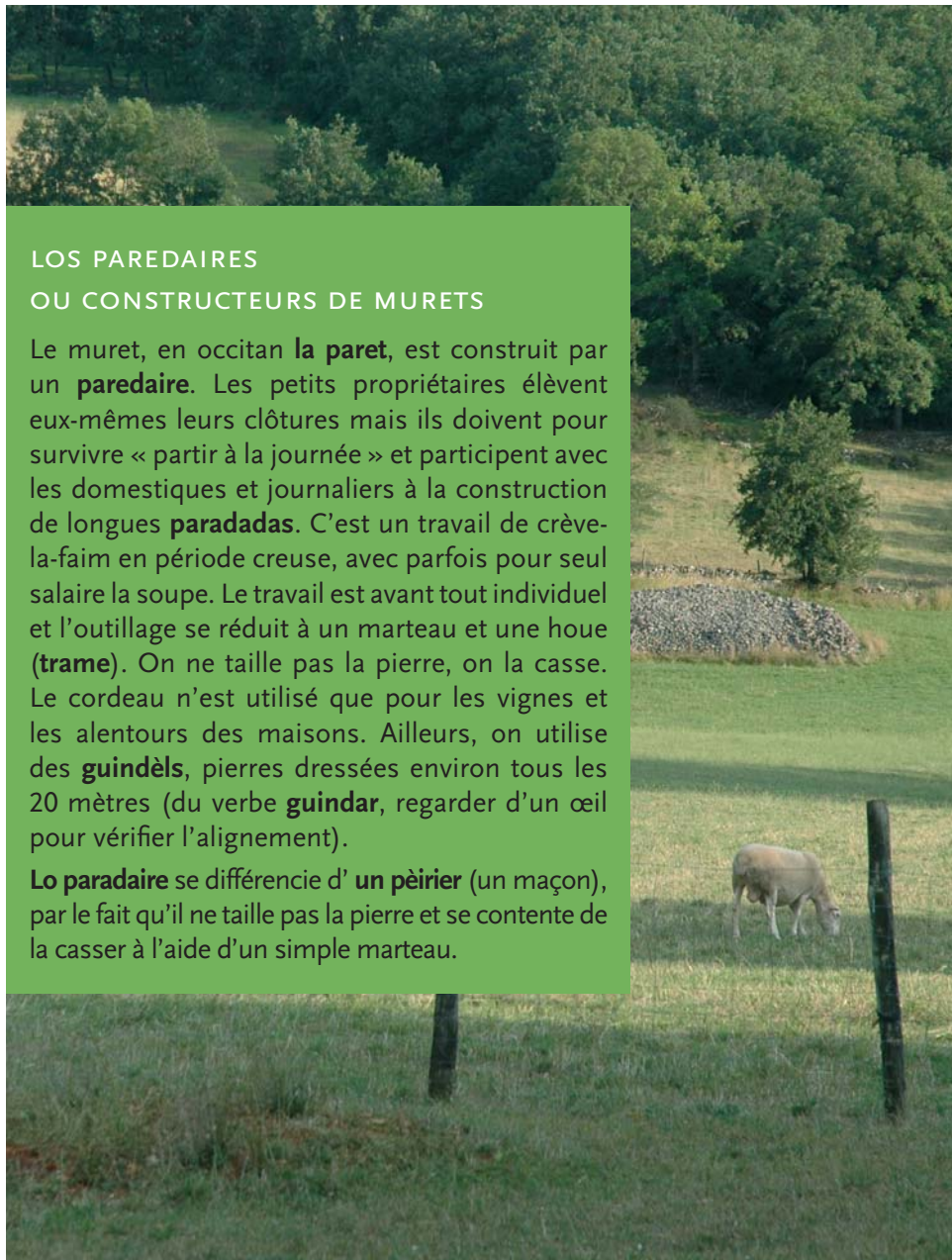
On creuse rarement des fondations (**piasons**). Les pierres sont posées à même le sol. Il est important de bien **crossilhar las pèiras**, entrecroiser les pierres. Il faut surtout **sostilhar**, caler, avec **las sostilhas** formées de diverses pierrailles : **peiralhas**, **calhaudés**, et **casealh**. Il est aussi recommandé d'utiliser des **pèiras traversièras** ou **traversièrs** appelées aussi **pèiras botissas** ou **botissas**, pierres qui vont d'un côté du muret à l'autre, le rendant ainsi plus solide. Lorsqu'une belle pierre est mise en valeur, on dit qu'elle est placée en **domaisèla**, en demoiselle. Enfin, pour couronner le muret, on met en place **lo rastèl** de la **paret**, le terme de **rastèl** désignant un râteau, la colonne vertébrale (**rastèl de l'esquina**) et au Moyen Âge, un créneau. Autour des champs, le **rastèl** est formé de pierres alignées presque verticalement et, dans les murets plus soignés, de grandes pierres plates. L'avantage des pierres verticales est d'offrir un appui moindre aux bêtes pour franchir l'obstacle.



(1 et 4) **Lo comptador** (verbe **comptar**) ou **osca** est emprunté par les brebis à la queue leu-leu, ce qui permet de les compter. L'**osca** est aussi un cran de balance romaine et une entaille sur un bâton de berger pour marquer les douzaines ou les dizaines.

(2) **Lo sautador** (verbe **sautar**, sauter) ou **lo darcador** (verbe **darcar**, enjambrer, sauter) permet le passage d'une personne.

(3) **Lo pas de lèbre** : entrée pour lièvre. Permet également le passage des animaux de basse-cour.



LOS PAREDAIRES OU CONSTRUCTEURS DE MURETS

Le muret, en occitan **la paret**, est construit par un **paredaire**. Les petits propriétaires élèvent eux-mêmes leurs clôtures mais ils doivent pour survivre « partir à la journée » et participent avec les domestiques et journaliers à la construction de longues **paradadas**. C'est un travail de crève-la-faim en période creuse, avec parfois pour seul salaire la soupe. Le travail est avant tout individuel et l'outillage se réduit à un marteau et une houe (**trame**). On ne taille pas la pierre, on la casse. Le cordeau n'est utilisé que pour les vignes et les alentours des maisons. Ailleurs, on utilise des **guindèls**, pierres dressées environ tous les 20 mètres (du verbe **guindar**, regarder d'un œil pour vérifier l'alignement).

Lo paradaire se différencie d' **un pèirier** (un maçon), par le fait qu'il ne taille pas la pierre et se contente de la casser à l'aide d'un simple marteau.



ARCHITECTURE ET FONCTIONS DES CABANES EN PIERRE SÈCHE

LES GARIOTES

Qu'elle soit incorporée à une muraille ou un pierrier ou encore indépendante, qu'elle soit de plan circulaire ou quadrangulaire, qu'elle ait l'allure d'une absidiole ou d'une nef, la *gariote* est un simple abri pour une, deux ou trois personnes, ainsi que l'attestent ses aménagements sommaires : dalles saillantes servant de sièges, banquette de pierre latérale ou périphérique.

Elle a pu servir au propriétaire du champ ou de la vigne, à des ouvriers agricoles (vendangeurs, moissonneurs), après avoir servi au départ à des journaliers.

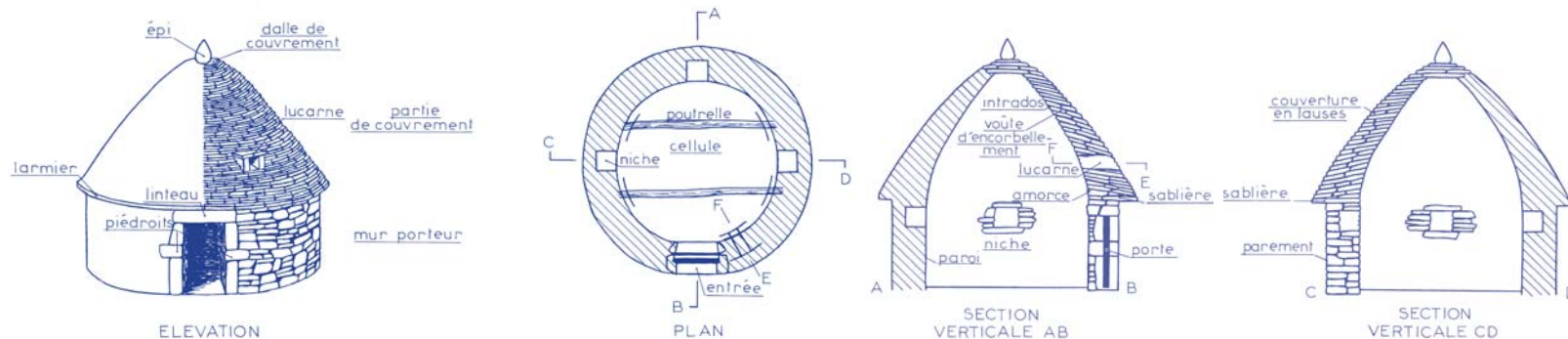


L'occitan quercynois **gariòta** est une variante de **garòta** et désigne une cabane rudimentaire faite avec divers matériaux. C'est ce qu'indique Paul Lescale en 1923 dans son étude sur le parler de Cahors. Le point de départ est **garita**, francisé au XIIIe siècle sous la forme de **garite** puis **guérite** : terme d'origine militaire, germanique, désignant l'abri pour une personne construit par les assaillants d'une forteresse. On passe ensuite à l'idée de cabane et de latrines à une place.

Vers 1930, *gariote* connaît une remotivation sémantique à la suite d'un rapprochement avec **garric**, le chêne du causse. *Gariote* a un tel succès journalistique et commercial qu'il tend à remplacer *caselle*. Il semble souhaitable de réserver le terme de *gariote* aux plus petits abris inclus dans un muret, un **cayrou**, ou isolés.

LES CASELLES

Que son plan de base soit quadrangulaire ou circulaire, que son couvrement soit en forme de cône ou de cloche, son diamètre petit ou grand, sa hauteur faible ou élevée, la *caselle* classique à revêtement de pierres ou à toiture de lauzes sur voûte encorbellée, se prête à un grand nombre de fonctions, décelables à certains détails d'aménagement intérieur ou extérieur.



Elle pouvait être **abri de vigne** – dans l'ancien vignoble mais aussi sur les plateaux – et comporter intérieurement une banquette circulaire ou des dalles encastrées faisant office de sièges. Pour les plus grandes, elle pouvait servir de **remise à matériel** en même temps que d'abri.

Elle pouvait être **garde-pile** dans le périmètre de la ferme, à côté d'une aire de battage dallée.

Elle pouvait être **cellier** à l'intérieur de la ferme ou dans la vigne même et receler la cuve, les barriques et le matériel vinaire.



Elle pouvait être **poulailler**, dans la ferme ou en plein champ, comporter un orifice d'accès pour les volatiles sous la rive de la toiture et des perchoirs et des niches à l'intérieur pour la ponte.

Elle pouvait être **sou** ou **étable**, précédée d'une courette, dans la cour de ferme et abriter le cochon familial ou une chèvre ou encore deux ou trois brebis.

Elle pouvait être **écurie** pour un âne ou un mulet mais avec une entrée plus haute que celle des autres cabanes.



Elle pouvait être **bergerie**, au sein de la ferme ou dans les champs ou les bois et abriter, selon sa taille, de 10 à 20 moutons.

Elle pouvait être **pigeonnier**, du moins en partie, cette fonction étant dévolue à l'espace sous le couvrement, accessible par une trappe dans un plancher, l'espace inférieur étant réservé à une autre fonction : étable, poulailler, écurie, bergerie, cellier, garde-pile. Des corbeilles d'osier ou de noisetier accrochées aux parois accueillait les volatiles, dont l'accès se faisait par un rudiment de lucarne.

Elle pouvait être **abri pour cantonnier** au bord des routes.



Elle pouvait être, dans le périmètre de la ferme, **chambre à coucher** pour un domestique, reconnaissable à sa grande lucarne sur le toit ou à sa fenêtre sous le toit.

Elle pouvait être **habitation temporaire**, aux époques de travaux dans les champs ou les vignes éloignés de la ferme, d'où la présence d'une cheminée, d'un évier, de niches, d'un dallage, éventuellement d'une citerne extérieure.

Elle pouvait être **habitation permanente**, avec pour occupant un ouvrier agricole, souvent célibataire ou une femme seule, sans moyen d'existence.



BÂTIMENTS NE RELEVANT PAS DE L'ARCHITECTURE DE PIERRE SÈCHE

Ces logements pour la nuit ou pour les travaux saisonniers ne doivent pas être confondus avec de véritables **maisons en pierres maçonnées au mortier** mais couvertes d'une toiture de lauzes, ces maisons ne relevant pas du type « cabane en pierre sèche ».

Il en va de même des **tours ou tourelles à usage de pigeonnier**, également maçonnées, type d'édifice situé un cran au-dessus de la « cabane en pierre sèche ».

La présence d'une toiture de lauzes sur des bâtiments, tels que **puits couverts, fours à pain**, ne font pas non plus de ces derniers des « cabanes en pierre sèche », d'autant plus que la voûte sous-jacente peut être en briques réfractaires pour le four ou en vousoirs de pierre taillés et liés au mortier pour le puits couvert.

TYPES PARTICULIERS

Les abris pour une monture ou un bœuf

Il s'agit de vastes parallélépipèdes à trois murs – l'entrée occupant tout un côté – et à sommet plat que l'on rencontre en dehors des fermes, dans les champs. Leur intérieur est formé par deux parois encochées et opposées montant jusqu'à un plafond de grandes dalles.

Elles comportent comme aménagements des niches, une crèche-mangeoire : ce sont des abris pour un âne ou un mulet pour les moins larges, pour un bœuf, voire une paire de bœufs pour les plus larges.

Les abris pastoraux des parcours à moutons

Ce sont des murs en forme de fer à cheval, hauts de 0,80 m à 1,10 m, contre lesquels les bergers s'abritaient du vent soufflant sur les parcours à moutons. Selon les pérégrinations des bêtes, les pâtres passaient de l'une à l'autre de ces constructions. C'est le parapluie du berger qui sert de toiture.



Les bergeries

Ce sont de vastes parallélépipèdes divisés en deux pièces rectangulaires disposées en enfilade et dont la voûte est en ogive ou à quatre pans, ou encore en nef renversée. La pièce avant abritait le berger, la pièce arrière les brebis.

On peut trouver comme aménagement une crèche-mangeoire en pierre contre un côté ou un simple râtelier en bois.



Les grangettes ou remises à outils de vigne

Il s'agit d'édifices ne recourant à la maçonnerie sèche que pour les seules parois verticales, la couverture étant assurée par une charpente sommaire de poutres et de lattes recevant des tuiles ou une couverture végétale.

Isolées dans d'anciennes vignes en friche, elles ne présentent ni siège, ni banquette; elles ont tout au plus un regard dans la paroi. Elles servaient à abriter le matériel de culture et d'entretien du vigneron.





NATURE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Les matériaux de construction naturels

Le département du Lot est particulièrement riche en matériaux minéralogiques de construction : moellons, pierres de parements, dalles. Les gisements de Crayssac (nord-est de Cahors), Cressensac (nord de Souillac) et Carennac (vallée de la Dordogne lotoise, entre Souillac et Saint-Céré) ont débordé du cadre local pour être exportés bien au-delà des frontières lotoises. La présence dans les séries géologiques de niveaux carbonatés, lités (superposés), facilement exploitables et répartis sur tout le département, est à l'origine du caractère exceptionnel de l'architecture quercynoise.

De nombreux gîtes de dalles de pierre sont aptes à être utilisés comme lauzes pour la restauration de cabanes en pierre sèche ou autres constructions appartenant au patrimoine architectural quercynois.



Les formations géologiques susceptibles de fournir des dalles

En dehors du classique faciès (ensemble des caractères d'une roche, qui témoignent du milieu et des conditions dans lesquels elle s'est constituée -*source Larousse.*) à lamines dolomitiques de Crayssac, il existe d'autres niveaux, qui ont fourni des lauzes et des dalles. Certains de ces faciès lités sont très gélifs (sensibles à l'action du gel) ou d'épaisseur insuffisante, même pour une exploitation artisanale. On observe, à proximité de la plupart des anciennes habitations, de nombreuses traces de découvertes témoignant de l'utilisation localisée de tous les faciès lités, pour la construction, le dallage et la couverture de toitures.

La nature calcaire du sous-sol est une condition nécessaire à l'existence de cabanes en pierre sèche. Lorsque le sous-sol est granitique ou schisteux, celles-ci sont absentes, ainsi dans le Ségala au nord-est du département. Sont en cause ici la nature et la morphologie du matériau : les blocs de granit lourds et arrondis, les schistes feuilletés et friables dissuadent toute velléité de construction.

Les différentes zones calcaires du département offrent un matériau qui convient plus ou moins à la construction à pierre sèche : zone des calcaires compacts traversant le département dans son axe nord-sud, zone des calcaires marneux longeant la bordure ouest de la zone précédente, zone des calcaires portlandiens du centre-ouest du département. Les calcaires se délitant en dalles, en plaquettes, conviendront mieux, cela va de soi, que les calcaires donnant des éclats irréguliers ou que ceux donnant des blocs arrondis.

Enfin, il importe de ne pas oublier que les pierres de nos cabanes sont éminemment gélives car tirées des couches superficielles du substrat calcaire, gélifracées lors de la dernière Glaciation.



LOCALISATION DES CABANES EN PIERRE SÈCHE SUR LES CAUSSES DU QUERCY



Causses de Cieurac et de Lalbenque

Formés de calcaire du stampien (entre -34 et -28 millions d'années), les causses de Cieurac et de Lalbenque s'ornent de grandes et belles cabanes de plan circulaire et à toiture conique de lauzes avec larmier débordant, réalisées par des maçons.



Causse de Limogne

Cette zone va d'Aujols et Laburgade, à l'ouest, à Saint-Jean-de-Laur à l'est (en passant par Concots, Varaire et Limogne) et s'étend au sud jusque vers Belmont-Sainte-Foi, Beauregard et Laramière. Du fait de ses calcaires compacts, venant en dalles minces, c'est une zone très riche en constructions soignées, édifiées selon les morphologies les plus diverses : cabanes en forme de cylindre ou de parallépipède à sommet plat ou bombé, de cylindre surmonté d'une toiture conique de lauzes avec larmier, cabanes à base quadrangulaire surmontée d'une toiture de lauzes conique ou pyramidale...



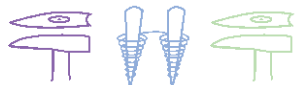
Causse de Gramat

Dans cette zone qui va de L'Hospitalet et Padirac au nord, à Labastide-Murat et Caniac-du-Causse au sud, on rencontre des *gariotes*, des *caselles* cylindro-coniques au toit plus ou moins aigu, des écuries en plein champ à ouverture occupant tout un côté.



De La Salle-Durbans au nord à Cajarc au sud

Cette zone, qui va de La Salle-Durbans et Espédaillac au nord, à Cajarc au sud, recèle une abondance de belles cabanes de plan carré ou circulaire et à toiture de lauzes avec larmier débordant, dont le secteur de Marcihac-sur-Célé présente la plus forte concentration et les plus beaux spécimens. À Livernon, le type circulaire, à toiture ramassée, prédomine ; à Grèzes, le type carré à toiture pyramidale est répandu. Dans les édifices les plus grands et les plus soignés (anciens garde-pile et logements provisoires), les pierres des murs et même les lauzes des couvertures sont liées avec du mortier; il ne s'agit donc plus, à proprement parler, de maçonnerie en pierre sèche. On trouve également, dans certains terroirs, des *gariotes* liées au réseau lithique parcellaire, et dont certaines sont même d'anciens dolmens réutilisés.

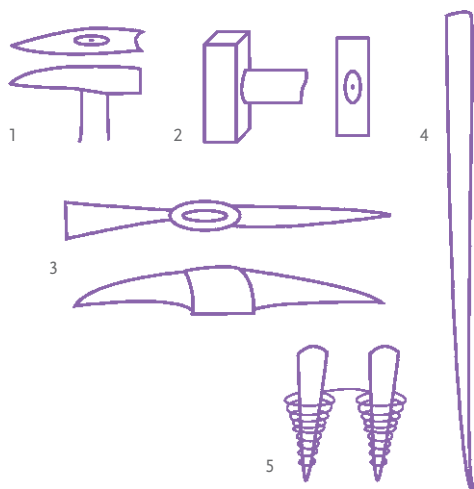


TECHNIQUES DE CONSTRUCTION ET DE RESTAURATION, OUTILLAGE ET MATÉRIEL

QUELS MURETS CONSTRUIRE OU RECONSTRUIRE ?

Il convient de privilégier :

- les murets qui valorisent les abords des maisons et des villages ;
- ceux qui agrémentent itinéraires touristiques et chemins de randonnée ;
- ceux qui soulignent les formes caractéristiques du parcellaire : *cloups* (dolines : dépressions témoignant d'un phénomène de dissolution de la roche par les eaux de pluie, typiques des régions calcaires), lotissements ruraux anciens...



LES OUTILS

À l'origine de la construction des murets en pierre sèche, l'outillage était réduit à sa plus simple expression. Aujourd'hui, le bâtisseur utilise sensiblement les mêmes outils que le tailleur de pierre, c'est-à-dire :

- 1 - le têtù, la massette ou le marteau de maçon
- 2 - la masse de carrier
- 3 - la pioche
- 4 - la barre à mine
- 5 - le cordeau et le niveau

+ gants et chaussures de sécurité



UNE RESTAURATION OU CONSTRUCTION RÉUSSIE EST CELLE QUI SE CONFOND LE PLUS AVEC LES MURETS EXISTANTS.

LA PRÉPARATION DU CHANTIER

Les matériaux

Avant de s'engager dans toute restauration d'un muret en pierre sèche, il convient d'observer ce qui existe autour du chantier que vous allez entreprendre et de se poser les bonnes questions :

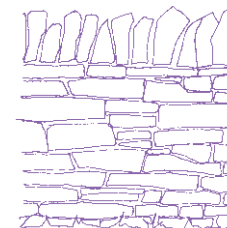
- Comment sont bâtis les murets environnants ?
- Quelles sont les largeurs et les hauteurs des murets ?
- Quel type de pierre est utilisé ?
- Comment les murets sont-ils couronnés ?

Il est préférable d'utiliser la pierre présente sur le site afin que le muret devienne, comme ses ancêtres, un indicateur de la roche locale et s'intègre par la forme et la taille des pierres avec les murets environnants.

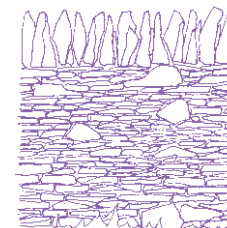
Attention, la récupération de pierres ne doit pas aboutir à démolir des murets en place. Faute de pierres sur place, on peut récupérer celles issues des terrassements (fondations, piscine...).



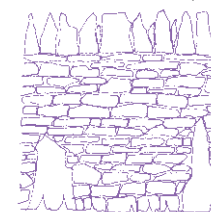
pierres informes



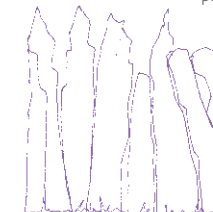
pierres régulières



petites pierres plates (plaquettes)



mélange de grosses pierres



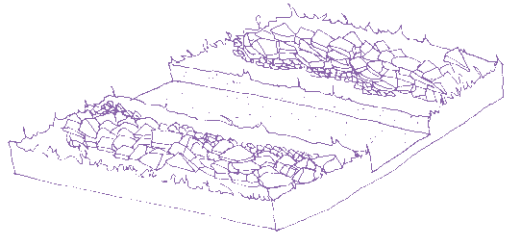
pierres levées

Préparation du chantier

La préparation du chantier doit être réalisée avec soin afin de limiter la manutention des pierres, faciliter la visibilité des matériaux stockés, permettre une bonne circulation du ou des bâtisseurs autour du muret.

POUR CELA, IL CONVIENDRA DE :

- positionner un cordeau afin de visualiser la semelle (ou base) du mur ;
- trier et mettre les pierres en andains (alignées) le long de l'assise du muret afin d'économiser les déplacements et trouver rapidement la « bonne pierre » ;
- laisser un passage de libre circulation entre le muret et le stockage des pierres (environ 1 m).



Préparation de la base ou semelle du muret

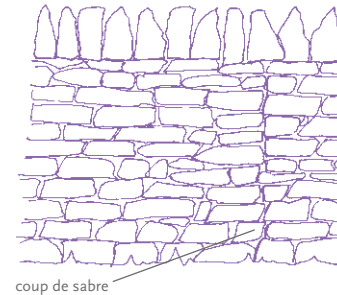
Il s'agit de garantir au mur une bonne assise en trouvant un sol stable. Dans certains cas (pas de présence de dalle rocheuse), il est souhaitable de réaliser un décaissement (fouille) superficiel d'une dizaine de centimètres sur une largeur moyenne de 70 cm. Il doit être légèrement plus large que la largeur du couronnement, ce qui permettra de donner du fruit (parement légèrement incliné vers l'intérieur) à l'édifice, et il recevra les plus grosses pierres présentes. Celles-ci seront positionnées suivant l'alignement du cordeau. Une attention particulière devra être portée à la pose et au calage des pierres pour qu'elles assurent une assise uniforme et stable, et ainsi la bonne tenue de la base de l'édifice.

Construction du corps du muret

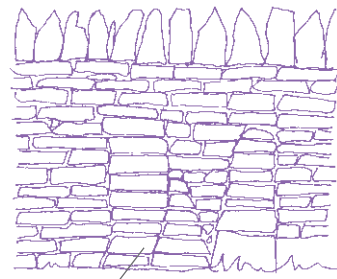
Après avoir réalisé le décaissement de la base (ou semelle) et disposé les pierres de base, l'opération suivante sera la réalisation du corps du muret.

VOICI LES RÈGLES À SUIVRE :

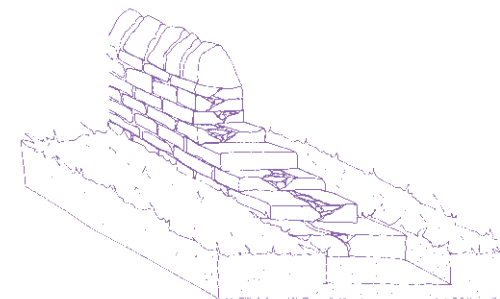
- commencer par disposer les pierres de plus grande dimension dans le sens de l'épaisseur du mur (placer la longueur des pierres dans le sens de la largeur du muret) ;
- poser les pierres le plus à plat possible, les caler au besoin avec les fourrures (petites pierres qui servent à combler l'espace entre les plus grosses pierres) ;
- veiller à bien croiser les pierres lors de leur superposition pour ne pas créer des effets « coups de sabre » ou « piles d'assiettes » ;
- combler les vides avec la fourrure bien calée ;
- incorporer régulièrement des pierres traversières qui éviteront au mur de « s'ouvrir » ;
- vérifier régulièrement l'alignement et l'aplomb du muret. Si le mur est un peu haut, donner du fruit en partie supérieure ;
- veiller à la gestion des pierres : ne pas utiliser toutes les grosses pierres dans la construction du muret mais en garder de forme adaptée pour la réalisation du couronnement.



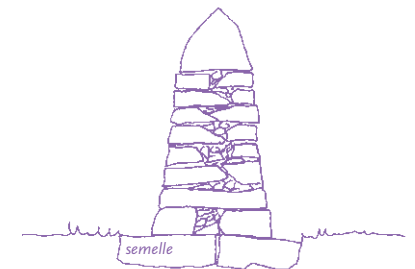
coup de sabre



pile d'assiettes



vue plongeante et coupe d'un muret

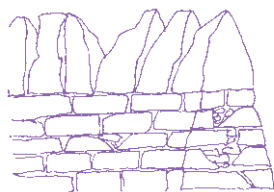


semelle

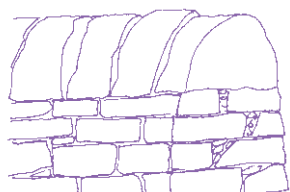
Réalisation du couronnement

Tous les murets en pierre sèche de notre territoire sont couverts par une série de pierres posées en finition sur le corps du muret, soit à plat, soit en râteau.

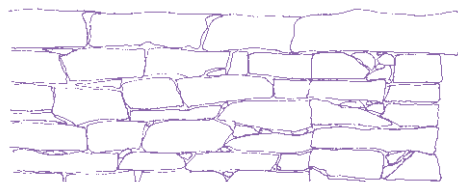
Ces couronnements bloquaient les dernières pierres du corps du muret et évitaient que les animaux ne puissent le franchir (pour les couronnements en râteau).



couronnement avec des pierres brutes



couronnement avec des pierres retaillées en arrondies



couronnement avec des pierres plates

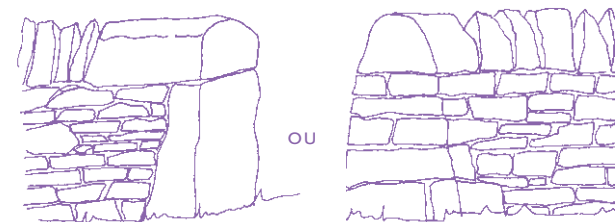
Couronnement en râteau : dissuasif vis-à-vis des bêtes mais ne protège pas de la pluie.

Couronnement en dalles à plat : protège mieux de la pluie ; les dalles doivent être très épaisses, très lourdes pour que les bêtes et les hommes ne puissent pas les faire tomber.

La tête de muret

Réalisée la plupart du temps avec une monolithe, la tête de muret doit avoir la même largeur que le muret : c'est elle qui termine le bâti.

COMMENT PROCÉDER ?



En positionnant une pierre, dite de jambage, retenue par une lourde pierre horizontale.

OU
En superposant des pierres d'angle.

La restauration

La technique de restauration est la même que pour la construction. Seul diffère dans la préparation le démontage des pierres, afin de retrouver une base la plus saine possible (c'est elle qui va supporter le corps du muret).

CE N'EST PAS LA
PIERRE QUI S'ADAPTE
AU BÂTISSEUR MAIS
LE BÂTISSEUR QUI
S'ADAPTE À LA PIERRE.





CONSTRUIRE UNE CABANE CYLINDRO-CONIQUE

MODE D'EMPLOI

Les préliminaires administratifs auprès de votre commune

- si la surface est inférieure à 20 m² : déclaration préalable de travaux,
- si la surface est supérieure à 20 m² : demande de permis de construire.

Volume de pierres requis

Réunir, dès le début du chantier, la quantité de pierres correspondant aux cotes de l'édifice. Pour le calcul du poids, multiplier le volume par l'indice de densité du matériau calcaire diminué des vides de la maçonnerie (2 / 2,1 / 2,2 au lieu de 2,5 / 2,6). Trouver une carrière qui fournira et livrera les pierres (plusieurs dizaines de tonnes...).

Rangement des pierres

Mettre à part les pierres devant servir de corbeaux dans la voûte et celles devant servir de lauzes de couverture. Une voûte d'un mètre de hauteur (de sa naissance à la dalle de fermeture), c'est déjà une dizaine d'assises, à raison de 10 cm d'épaisseur par corbeau.

Mettre également de côté les belles pierres destinées aux encadrements (entrée, fenestron, niche) et aux éléments architecturaux (sablières de rive de la toiture, sommiers de l'amorce de la voûte encorbellée, dalle fermant la voûte, dalle de faitage, épi), sans oublier de prévoir une énorme quantité de petites cales.

Pour le cylindre de base, disposer les pierres autour de la tranchée de fondation, en cercles concentriques ou selon les branches d'une étoile, en fonction de leurs dimensions.

Les outils

Mêmes outils que pour la construction des murets, plus un **fil à plomb**.

Édification de la partie de base

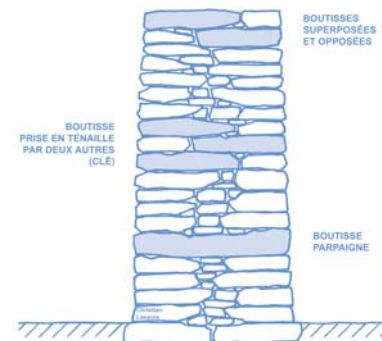
Dans un sol en terre, creuser une **tranchée de fondation** circulaire où installer une **semelle** de gros blocs posés en boutisses et bien calés (*prof. : 50 cm, largeur – toujours plus grande que celle du mur : 1 m*).

Matérialiser l'axe vertical de la construction par une perche faisant office de **pivot**. Y glisser un anneau mobile auquel sera attachée une **ficelle avec deux nœuds** au niveau du parement intérieur pour le premier et du parement extérieur pour le second.

Pour travailler, faire appel à des **banquettes volantes** bâties en pierre ou formées de madriers posés sur deux piles de pierres, et ce jusqu'à une hauteur de mur de 1,50 m. Au delà, utiliser un **échafaudage métallique** du commerce.

LES RÈGLES D'OR DE LA MAÇONNERIE À PIERRE SÈCHE

- Pose des pierres selon leur **lit de carrière** (et non en délit),
- pose des pierres avec leur face la plus plate en dessous,
- attribution d'un **fruit** au parement extérieur,
- pose des pierres en assises horizontales,
- croisement des joints,
- pose des pierres en **boutisses**,
- placement de **boutisses parpaigues** à intervalles réguliers,
- immobilisation des pierres dans les six directions à l'aide de **cales**,
- abstention de toute mitraille,
- non recours au calage de parement une fois le mur monté.



Édification de l'entrée

L'entrée sera aménagée de façon à être protégée des vents dominants.

Pour une entrée avec une porte, il faudra un encadrement de pierres de taille avec feuillure (angle rentrant le long de l'encadrement pour recevoir une menuiserie) : les blocs des montants seront placés **alternativement en panneresses et en boutisses** dans le parement de la façade et dans celui de l'embrasure.

Pour une entrée sans porte, de grandes dalles au parement rectifié feront l'affaire, à condition de les disposer selon la même alternance.

Pour le linteau et l'arrière-linteau, choisir des dalles assez grandes et épaisses, et les décharger au besoin par un petit arc clavé, ou une bâtière de dalles affrontées ou encore une dalle supérieure posée sur des billettes.

Une hauteur de 1,60 m, correspondant à la hauteur de deux hommes portant le linteau sur deux madriers posés sur leurs épaules, est tout à fait indiquée.

Édification de la partie de couverture

Pour attaquer le couvrement, installer un **plancher-échafaudage**, avec trappe d'accès, sur des poutres encastrées à 1,80 m de hauteur.

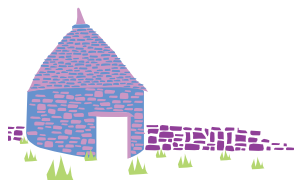
À partir de l'amorce de la voûte, raccourcir la corde à chaque nouveau cercle de pierres.

Le recours à une **échelle** est indispensable pour la fermeture du couvrement depuis l'extérieur.

À la rupture de pente extérieure, ménager une assise de grandes pierres bien plates, les **sablières**, disposées en saillie (pour faire **larmier**) par rapport au nu du mur.

À l'amorce de l'encorbellement intérieur, disposer une **arase** de gros blocs ayant leur face la plus épaisse en parement (les **sommiers**), de façon à imprimer aux pierres supérieures le pendage vers l'extérieur (de 15°) nécessaire à la confection d'une **assise encorbellee et inclinée vers l'extérieur**.

La voûte sera réalisée en assises successives de pierres plates et de même épaisseur. Le **débord** sera de 5 à 10 cm par assise.



À l'intérieur d'une même assise, les corbeaux seront tous disposés en **boutisses jointives**, leur **queue** dirigée vers l'extérieur, de façon à assurer un **contrepoids** au dépassement et réduire le risque de basculement vers l'intérieur.

Sur l'extrados, il faut combler le vide entre deux pierres consécutives par une **cale triangulaire** de façon à obtenir un clavage horizontal.

La construction du voûtement doit aller de pair avec celle de la couverture de lauzes : les corbeaux seront de ce fait chargés en arrière par les lauzes, ce qui assurera un **contrepoids** à l'encorbellement.

Une fois l'ultime assise posée et chargée en arrière, elle recevra une **dalle de fermeture**, elle-même revêtue d'une ou deux épaisseurs de lauzes, puis d'une **dalle faitière** circulaire, lestée d'un **épi de faite**.

La disposition des lauzes de couverture doit répondre à deux impératifs :

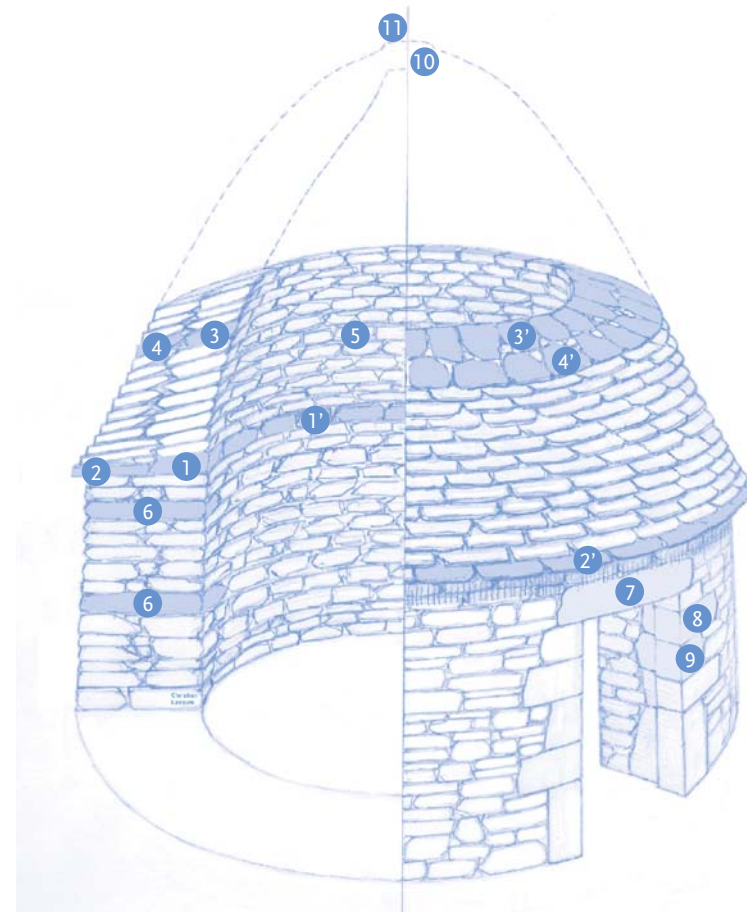
- **l'imbrication horizontale** (pas de joints verticaux alignés),
- **l'inclinaison vers l'extérieur** (pour évacuer l'eau qui se serait infiltrée).

Les lauzes seront disposées à la façon de tuiles à crochet. Leur **pureau** (la partie visible) ne doit pas être inférieur au tiers de la longueur de la lauze.

Les éléments de confort

On peut intégrer dans la maçonnerie de la cabane : une **niche**, un **regard**, une **banquette** de pierre, un **dallage** de pierres posées à plat et bien calées, un **portemanteau**, sous la forme d'une pierre cornue qu'on laisse dépasser de la paroi intérieure.

Ne pas oublier de signer et dater son œuvre.



- | | |
|---|------------------------------|
| 1 - Sommier (en forme de coin) | 5 - Intrados de la voûte |
| 1' - Assise de sommiers | 6 - Boutisse de parpaigne |
| 2 - Dalle sablière de rive (en débord) | 7 - Linteau |
| 2' - Assise de dalles sablières de rive | 8 - Panneresse (en parement) |
| 3 - Corbeau | 9 - Boutisse (en parement) |
| 3' - Assise de corbeaux | 10 - Dalle de fermeture |
| 4 - Lauze de couverture | 11 - Dalle de couvrement |
| 4' - Assise de lauzes | |



CONSEILS POUR LA SAUVEGARDE DES SAVOIR-FAIRE

Dans l'intérêt des paysages et de leur mémoire, il importe tout d'abord d'éviter de détruire les murets et les cabanes et de les entretenir en remplaçant au fur et à mesure les éléments dégradés nécessaires à leur stabilité.

En cas de restauration, il est préférable d'avoir recours aux techniques traditionnelles. On constate en effet de nombreux cas de restauration de murets ou de toits de cabanes réalisés en « pierre sèche apparente », c'est-à-dire avec de la colle (mortier de chaux ou de ciment) plus ou moins dissimulée.

La maçonnerie en pierre sèche est un savoir-faire qui était sur le point d'être oublié quand des anciens, des artisans, des associations et le Parc naturel régional des Causses du Quercy se sont regroupés pour sauver ces pratiques indissociables de l'identité de ce territoire. Diffuser, transmettre et rendre vivant ce savoir-faire paysan est plus important que de reconstruire des kilomètres de murets en pierre sèche apparente ou de multiplier les couvertures en lauzes scellées.



CONSEIL POUR LA RESTAURATION DE MURETS

Si vous faites appel à un artisan ou à une entreprise pour réaliser un ouvrage à la façon traditionnelle, il est donc souhaitable de vous assurer que sa pratique est bien celle de la pierre sèche.

Si vous désirez le faire vous-même, vous pouvez apprendre lors des « journées murets » du Parc naturel régional ou bien avec des associations.

Dans tous les cas, il est souhaitable de s'inspirer des modèles de murets aux alentours (nature et forme des pierres, mode de couronnement, assemblage des têtes de mur, des entrées de champs...) et d'ajuster l'aspect à l'usage (plus rustique le long des chemins ruraux, dans les enclos de ferme, plus sophistiqué au cœur de villages, en milieu plus urbain).

CONSEIL POUR COMMANDER LES COUVERTURES EN LAUZES DE CALCAIRE

Là encore, il importe de bien s'entendre avec l'artisan ou l'entreprise sur les objectifs de sauvegarde des savoir-faire traditionnels :

- l'ouvrage sera réalisé à pierre sèche. Les pierres seront saines, non gélives et bien calées;
- les pierres seront de façon générale de même nature et de même couleur que celles en place. Les arêtes seront abattues;
- l'ordonnement sera respecté. Si les pierres sont de tailles différentes, elles seront décroissantes vers le haut.

À QUI APPARTIENNENT LES MURS ET MURETS ?

Le Code civil indique dans son article 653 :

« Dans les villes et les campagnes tout mur servant de séparation entre bâtiments jusqu'à l'héberge, ou entre cours et jardins, et même entre enclos dans les champs est présumé mitoyen, s'il n'y a pas titre ou marque du contraire. »

L'article 654 du même code précise :

« Il y a marque de non-mitoyenneté lorsque la sommité du mur est droite et à plomb de son parement d'un côté, et présente de l'autre un plan incliné. Lors encore qu'il n'y a que d'un côté ou un chaperon ou des filets et corbeaux de pierre qui y auraient été mis en bâtissant le mur. Dans ces cas, le mur est censé appartenir exclusivement au propriétaire duquel sont l'égout ou les corbeaux et filets de pierre. »

De l'article 655, découle une règle :

« La réparation et la reconstruction du mur mitoyen sont à la charge de tous ceux qui y ont droit, et proportionnellement au droit de chacun. »

Il est aussi ajouté dans l'article 656 :

« Cependant tout copropriétaire d'un mur mitoyen peut se dispenser de contribuer aux réparations et reconstructions en abandonnant le droit de mitoyenneté, pourvu que le mur mitoyen ne soutienne pas un bâtiment qui lui appartienne. »

Outre ces considérations juridiques, on peut considérer que la plupart des murs sont mitoyens sauf s'ils soutiennent un terrain, auquel cas ils appartiennent au propriétaire du terrain soutenu.

Le long des routes, des chemins, les murs appartiennent en général au propriétaire riverain, sauf soutènement de la route ou du chemin. Chaque copropriétaire d'un mur mitoyen est donc tenu à l'entretien ou à la réparation de celui-ci.

Quoiqu'il en soit, afin de préserver des relations de bon voisinage, mieux vaut contacter son voisin avant d'envisager des travaux sur un mur mitoyen et partager avec lui la volonté de restauration.

RESSOURCES ET CONTACTS

POUR EN SAVOIR PLUS

Quelques ouvrages et revues

- Gaston Bazalgues, *Le parler occitan de Couzou en Quercy. Inventaire lexical et ethnographique*, Thèse de 3^e cycle, 1968
- Christian Lassure (texte et dessins), Dominique Repérant (photos), *Cabanes en pierre sèche de France*, Edisud, Aix-en-Provence, 2004.
- Christian Lassure, *Cabanes, casèles et gariotes du département du Lot*. Articles de revues publiés de 1974 à 1986, *L'Architecture Vernaculaire*, supplément N° 4. Ce volume rassemble la totalité des articles sur les constructions en pierre sèche du Lot que l'auteur a publiés dans diverses revues locales ou nationales de 1974 à 1986. Leur réunion fournit une véritable somme d'informations sur les principaux aspects du thème d'étude : cadre, histoire, technologie et typologie.
- Roger Sénat et Gérard Canou, *Caselles du Quercy*, édition du Laquet, 2001.
- *Restaurer la pierre sèche*, CPIE Midi-Quercy, Caylus, 2007
- *Guide pratique sur la technique de construction en pierres sèches*, Conseil général du Lot, 2006
- Revue *Quercy recherche*
- *Le bulletin de la société des études du Lot*

Des contacts

Parc naturel régional des Causses du Quercy
B.P. 10
46 240 LABASTIDE-MURAT
Tél. : 05 65 24 20 50 - Fax : 05 65 24 20 59
contact@parc-causses-du-quercy.org
www.parc-causses-du-quercy.org

Service départemental de l'architecture
et du patrimoine du Lot
Place Chapou
46 000 CAHORS
Tél. : 05 65 23 07 50
sdap.lot@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr/culture/sites-sdaps/sdap46/

Conseil général du Lot
Avenue de l'Europe - Regourd - BP 291
46005 CAHORS Cedex 9
Tél. : 05 65 53 40 00 - Fax : 05 65 53 44 09
www.lot.fr

CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement) du Lot
Cité des Tabacs - 304, avenue Victor Hugo
46009 CAHORS Cedex
Tél. : 05 65 30 14 35 - Fax : 05 65 22 18 12
caue46@wanadoo.fr

Fondation du patrimoine
délégation départementale du Lot
Monsieur Jean-Baptiste de MONPEZAT
Domaine de Lérét
46140 ALBAS
Tél. : 05 65 36 26 34

Maisons paysannes de France
délégation du Lot
Le Causse
46 320 ESPAGNAC-SAINTE-EULALIE
Tél. : 05 65 40 06 50 ou 01 48 74 83 38
www.quercy.net/institutions/mpf-lot/



Parc
naturel
régional
des Causses
du Quercy

PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAUSSES DU QUERCY

B.P. 10 – 46 240 Labastide-Murat

Tél. : 05 65 24 20 50 / Fax : 05 65 24 20 59

E-mail : contact@parc-causses-du-quercy.org

Site internet : www.parc-causses-du-quercy.org

